

Fiche de données de sécurité
Conformément 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 30/08/2023

BODY COATING

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: BODY COATING

Code: H100120

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinents

Emploi de la substance/de la préparation: Surface protection. Revêtement en aérosol.

Utilisations déconseillées: Pas d'informations complémentaires disponibles.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: MULTITASK INDUSTRIES
KARNEMELKSTRAAT 12
9060 ZELZATE / BELGIUM
TELEPHONE: +32 (0)9 282 43 61
TELEFAX: +32 (0)9 337 04 96
SITE INTERNET: www.multitaskindustries.be
EMAIL: info@multitaskindustries.be

Secteur informatif:

Informations techniques: info@multitaskindustries.be

1.4 Téléphone en cas d'urgence: Centre antipoison (Bruxelles): +32 70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 Flamme

Aérosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



GHS09 Environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité Conformément 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 30/08/2023

BODY COATING



GHS07

Eye Irrit. 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT SE 3	H335-H336	Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Asp. Tox. 1	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

2.2 Eléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger:



GHS02



GHS07



GHS08

Mention d'avertissement: Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Hydrocarbures, C9, aromatiques

Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 2 % d'aromatiques

Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <5% n-hexane

Butanone

Mentions de danger:

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335-H336 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Fiche de données de sécurité

Conformément 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 30/08/2023

BODY COATING

P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P403	Stocker dans un endroit bien ventilé.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

78-93-3	Butanone	Liste II
---------	----------	----------

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Description: Mélange de cire et additif avec gaz propulseur.

Composants dangereux:		
CAS: 128601-23-0 Numéro CE: 918-668-5 Reg. nr.: 01-2119455851-35	Hydrocarbures, C9, aromatiques Consistant en: 98-82-8 isopropylbenzène (<2%); 71-43-2 benzène (<0,1%) Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; STOT SE 3, H335-H336, EUH066	10-<25%
CAS: 8052-42-4 EINECS: 232-490-9 Reg. nr.: 01-2119480172-44	asphalte substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	10-<25%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Reg. nr.: 01-2119486944-21	Propane Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	10-<25%
Numéro CE: 919-857-5 Reg. nr.: 01-2119463258-33	Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 2 % d'aromatiques Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; STOT SE 3, H336, EUH066	10-<25%
CAS: 78-93-3 EINECS: 201-159-0 Reg. nr.: 01-2119457290-43	butanone Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336, EUH066	2,5-<10%
Numéro CE: 921-024-6 Reg. nr.: 01-2119475514-35	Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <5% n-hexane Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	2,5-<10%
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7 Reg. nr.: 01-2119474691-32	butane (contenant < 0,1 % butadiène (203-450-8), Note K) Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	2,5-<10%
CAS: 75-28-5	isobutane (contenant < 0,1 % butadiène (203-450-8), Note K)	1 -<2,5%

Fiche de données de sécurité
Conformément 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 30/08/2023

BODY COATING

EINECS: 200-857-2 Reg. nr.: 01-2119485395-27	Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	
CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6 Reg. nr.: 01-2119457610-43	éthanol Flam. Liq. 2, H225 Limite de concentration spécifique: Eye Irrit. 2; H319: C ≥ 50 %	0,1-<1%

Indications complémentaires: Les aérosols et les contenants munis d'un atomiseur solide contenant des substances ou des mélanges classés comme dangereux par aspiration ne doivent pas être étiquetés pour ce danger. Le texte des mentions de danger mentionnées ici se trouve au chapitre 16.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des mesures de premiers secours

- Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- Après contact avec les yeux:** Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction:** Brouillard d'eau, poudre d'extinction, dioxyde de carbone, mousse résistant à l'alcool.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel. En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes. Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Fiche de données de sécurité

Conformément 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 30/08/2023

BODY COATING

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Assurer une aération suffisante. Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions: Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C, par exemple, aux lampes à incandescence. Ne pas percer ou brûler, même après usage.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Stocker dans un endroit frais. Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

Indications concernant le stockage commun: Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

Autres indications sur les conditions de stockage: Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

8052-42-4 asphalte	
VL (BE)	Valeur à long terme: 5 mg/m ³ fumées
74-98-6 Propane	
VL (BE)	Valeur à long terme: 1000 ppm
78-93-3 butanone	
VL (BE)	Valeur momentanée: 900 mg/m ³ , 300 ppm Valeur à long terme: 600 mg/m ³ , 200 ppm
106-97-8 butane (contenant < 0,1 % butadiène (203-450-8), Note K)	
VL (BE)	Valeur momentanée: 2370 mg/m ³ , 980 ppm
75-28-5 isobutane (contenant < 0,1 % butadiène (203-450-8), Note K)	
VL (BE)	Valeur momentanée: 2370 mg/m ³ , 980 ppm
64-17-5 éthanol	
VL (BE)	Valeur à long terme: 1907 mg/m ³ , 1000 ppm

Fiche de données de sécurité

Conformément 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 30/08/2023

BODY COATING

DNEL:

128601-23-0 Hydrocarbures, C9, aromatiques		
Oral	DNEL Long terme - systémique	11 mg/kg bw/day (Consommateur)
Dermique	DNEL Long terme - systémique	11 mg/kg bw/day (Consommateur)
		25 mg/kg bw/day (Ouvrier)
Inhalatoire	DNEL Long terme - systémique	32 mg/m ³ (Consommateur)
		100 mg/m ³ (Ouvrier)
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcane, iso-alcane, cyclique, < 2 % d'aromatiques		
Oral	DNEL Long terme - systémique	125 mg/kg bw/day (Consommateur)
Dermique	DNEL Long terme - systémique	125 mg/kg bw/day (Consommateur)
		208 mg/kg bw/day (Ouvrier)
Inhalatoire	DNEL Long terme - systémique	185 mg/m ³ (Consommateur)
		871 mg/m ³ (Ouvrier)
78-93-3 butanone		
Oral	DNEL Long terme - systémique	31 mg/kg bw/day (Consommateur)
Dermique	DNEL Long terme - systémique	412 mg/kg bw/day (Consommateur)
		1161 mg/kg bw/day (Ouvrier)
Inhalatoire	DNEL Long terme - systémique	106 mg/m ³ (Consommateur)
		600 mg/m ³ (Ouvrier)
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcane, isoalcane, cyclique, <5 % n-hexane		
Oral	DNEL Long terme - systémique	699 mg/kg bw/day (Consommateur)
Dermique	DNEL Long terme - systémique	699 mg/kg bw/day (Consommateur)
		773 mg/kg bw/day (Ouvrier)
Inhalatoire	DNEL Long terme - systémique	608 mg/m ³ (Consommateur)
		2035 mg/m ³ (Ouvrier)

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles de l'exposition appropriés: Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène: Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols. Ventilation générale.

Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Filtre A2/P2.

Protection des mains:



Gants de protection

Gants résistant aux solvants.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants: Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,5$ mm

Fiche de données de sécurité

Conformément 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 30/08/2023

BODY COATING

Temps de pénétration du matériau des gants: Pour le contact permanent, nous recommandons les gants avec un temps de rupture d'au moins 240 minutes, avec la préférence donnée à un temps de passage supérieur à 480 minutes. Pour le court terme ou le carter de protection, nous vous recommandons de le même. Nous sommes conscients que des gants qui offrent ce niveau de protection peuvent ne pas être disponibles. Dans ce cas, la réduction du temps de passage sont acceptables, à condition que les procédures régissant l'entretien et le remplacement à temps sont suivies. L'épaisseur des gants n'est pas une bonne mesure de la résistance des gants à l'encontre d'une substance chimique, car cela dépend de la composition exacte de la matière à partir de laquelle les gants sont faits. Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux/du visage:

Lunettes de protection (EN-166)



Lunettes de protection hermétiques

Protection du corps: Utiliser une tenue de protection. (EN-13034/6).

Il est recommandé de porter des vêtements antistatiques, résistants aux produits chimiques et à l'huile, couvrant entièrement la peau, ainsi que des chaussures de sécurité. (EN1149; EN340 & EN ISO 13688; EN13034-6).

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: Utiliser un récipient approprié pour éviter la pollution de l'environnement.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales:

État physique:

Aérosol.

Couleur:

Selon désignation produit.

Odeur:

Caractéristique.

Seuil olfactif:

Non déterminé.

Point de fusion/point de congélation:

Non déterminé.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

-44,5 °C

Inflammabilité:

Non applicable.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Limites inférieure d'explosion:

0,6 Vol %

Limites supérieure d'explosion:

11,5 Vol %

Point d'éclair:

-97 °C

Température d'auto-inflammation:

270 °C (64742-48-9 Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatics)

pH:

Mélange non polaire/aprotique.

Viscosité cinématique:

≤ 20,5 mm²/s, 40 °C (L)

Viscosité dynamique:

7.500 - 10.500 Brookfield sp3 6 rpm

4.000 - 6000 Brookfield sp3 12 rpm

Solubilité de l'eau:

Pas ou peu miscible

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):

Non déterminé.

Pression de vapeur à 20 °C:

4900 hPa

Pression de vapeur à 50 °C:

8500 hPa

Fiche de données de sécurité
Conformément 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 30/08/2023

BODY COATING

Densité à 20 °C: 0,748 g/cm³
Densité relative: Non déterminé.
Densité de vapeur: Non déterminé.

9.2 Autres informations

Forme: Aérosol

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

Solvants organiques: 74,8 %

Teneur en substances solides: 25,2 %

Vitesse d'évaporation: Non applicable.

Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles: Néant.

Gaz inflammables: Néant

Aérosols: Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Gaz comburants: Néant.

Gaz sous pression: Néant.

Liquides inflammables: Néant.

Matières solides inflammables: Néant.

Substances et mélanges auto réactifs: Néant.

Liquides pyrophoriques: Néant.

Matières solides pyrophoriques: Néant.

Matières et mélanges auto-échauffants: Néant.

Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau: Néant.

Liquides comburants: Néant.

Matières solides comburantes: Néant.

Peroxydes organiques: Néant.

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux: Néant.

Explosibles désensibilisés: Néant.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Fiche de données de sécurité
Conformément 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 30/08/2023

BODY COATING

10.5 Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

128601-23-0 Hydrocarbures, C9, aromatiques		
Oral	LD50	3492 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>3160 mg/kg (Lapin)
Inhalatoire	LC50 (4h)	>6193 mg/l (Rat) (Acute Inhalation Toxicity)
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 2 % d'aromatiques		
Oral	LD50	>5000 mg/kg (Rat) (Acute Oral Toxicity)
Dermique	LD50	3160 mg/kg (Lapin) (Acute Dermal Toxicity)
Inhalatoire	LC50 (4h)	>4951 mg/l (Rat)
	LC50 (4h)	4951 mg/m ³ (Rat)
78-93-3 butanone		
Oral	LD50	>2193 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>5000 mg/kg (Lapin)
		5000 mg/kg (Lapin)
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <5% n-hexane		
Oral	LD50	>5840 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>2920 mg/kg (Lapin)
Inhalatoire	LC50 (4h)	>25 mg/l (Rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique: Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Fiche de données de sécurité
Conformément 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 30/08/2023

BODY COATING

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

78-93-3	Butanone	Liste II
---------	----------	----------

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

128601-23-0 Hydrocarbures, C9, aromatiques	
NOELR (72h)	1 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
EL50 (48h)	3,2 mg/l (Daphnia magna)
LL50 (96h)	9,2 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcane, iso-alcane, cyclique, < 2 % d'aromatiques	
EL0 (48h)	1000 mg/l (Daphnia magna)
NOELR (72h)	100 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
EL50 (72h)	>1000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
LL50 (96h)	> 1000 mg/l (Onc)
78-93-3 butanone	
LC50 (96h)	2993 mg/l (Pimephales promelas)
EC50 (48h)	308 mg/l (Daphnia magna)
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques, <5 % n-hexane	
NOELR (72h)	3 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
EL50 (48h)	3 mg/l (Daphnia magna)
EL50 (72h)	30-100 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
LL50 (96h)	11,4 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
NOEC (21 days)	0,17 mg/l (Daphnia magna)
LOEC (21 days)	0,32 mg/l (Daphnia magna)

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

12.7 Autres effets néfastes

Remarque: Toxique pour les poissons.

Autres indications écologiques:

Indications générales: Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant. Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations. Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite

Fiche de données de sécurité Conformément 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 30/08/2023

BODY COATING

quantité dans le sous-sol. Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton. Toxique pour les organismes aquatiques.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets:

16 05 04*: Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses.

HP3: Inflammable.

HP5: Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration.

HP14: Écotoxique.

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR: UN1950

ADN: UN1950

IMDG: UN1950

IATA: UN1950

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR: UN1950 AÉROSOLS, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

ADN: UN1950 AÉROSOLS, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

IMDG: AEROSOLS, MARINE POLLUTANT

IATA: AEROSOLS, inflammable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR



Classe: 2 5F Gaz

Étiquette: 2.1

ADN

Classe ADN/R: 2 5F

IMDG



Class: 2.1 Gaz

Fiche de données de sécurité
Conformément 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 30/08/2023

BODY COATING

Label: 2.1

IATA



Class: 2.1 Gaz

Label: 2.1

14.4 Groupe d'emballage

ADR: Néant.

IMDG: Néant.

IATA: Néant.

14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement:

Marine polluant: Signe conventionnel (poisson et arbre).

Marquage spécial (ADR): Signe conventionnel (poisson et arbre).

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Gaz

Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): -

No EMS: F-D, S-U

Stowage Code: SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.

Segregation Code: SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

Indications complémentaires de transport:

ADR

Quantités limitées (LQ): 1L

Quantités exceptées (EQ): Code: E0

Non autorisé en tant que quantité exceptée.

Code de restriction en tunnels: D

IMDG

Limited quantities (LQ): 1L

Excepted quantities (EQ): Code: E0

Not permitted as Excepted Quantity.

"Règlement type" de l'ONU: UN 1950 AÉROSOLS, 2.1, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

Fiche de données de sécurité
Conformément 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 30/08/2023

BODY COATING

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/EU

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I: Aucun des composants n'est compris..

Catégorie SEVESO: P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

E2 Danger pour l'environnement aquatique

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas: 150 t

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut: 500 t

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII: Conditions de limitation: 3, 75

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II: Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3): Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN

SIGNALEMENT: Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

78-93-3	Butanone	3
---------	----------	---

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

78-93-3	Butanone	3
---------	----------	---

Prescriptions nationales:

Règlement en cas d'incident:

Classe	Part en %
NK	50 - <75

VOC-CH: 74,76 %

VOC-EU: 559,2 g/l

Danish MAL Code: 5-3

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. AUTRES INFORMATIONS

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road).

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society).

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH).

DOT: US Department of Transportation.

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances.

Fiche de données de sécurité
Conformément 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 30/08/2023

BODY COATING

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances.
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals.
IATA: International Air Transport Association.
ICAO: International Civil Aviation Organization.
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods.
LC50: Lethal concentration, 50 percent.
LD50: Lethal dose, 50 percent.
MAL-Code: Måleteknisk Arbejdshygiejnisk Luftbehov (Regulation for the labeling concerning inhalation hazards, Denmark).
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail).
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic.
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative.
Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2.
Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3.
Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1.
Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2.
Flam. Aerosol 1: Flammable aerosols, Hazard Category 1.
Flam. Gas 1: Flammable gases, Hazard Category 1.
Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2.
Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3.
Press. Gas: Gases under pressure: Compressed gas.
Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2.
STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3.

Phrases importantes:

H220 Gaz extrêmement inflammable.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
P335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008: Propriétés physiques et chimiques: La classification est basée sur les résultats des mélanges testés. Risques pour la santé, risques environnementaux: Méthode de classification des mélanges basée sur les constituants du mélange (formule de somme).

LE REJET DE LA RESPONSABILITE. Les informations contenues dans cette MSDS proviennent de sources que nous croyons fiable. Les conditions ou méthodes de manutention, de stockage ou l'élimination du produit sont hors de notre contrôle et peut-être au-delà de notre connaissance. Pour ces raisons entre autres, nous ne faisons pas responsabilité pour la perte, dommage ou dépense qui a rejeté toute façon, peut résulter d'une manipulation, stockage, utilisation ou élimination du produit. Ce document a été préparé, et ne peut être utilisé pour ce produit. Si le produit est utilisé comme composant d'un autre produit, il est possible que le code de l'information n'est pas applicable.